

Histoire de l'art EAD

Mention : Histoire de l'art [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Formation à distance : Obligatoire
- > Durée moyenne de la formation :
M1 Histoire de l'art EAD : 306 h
M2 Histoire de l'art EAD : 168 h

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter [l'offre 2025-2026](#).

L'Université de Paris Nanterre propose aux étudiant(e)s un parcours complet en histoire de l'art, de la première année de licence au master et au doctorat.

L'histoire de l'art y est abordée comme une voie privilégiée de compréhension des sociétés humaines dans toutes leurs dimensions, de la Préhistoire à l'art actuel, en passant par les mondes antiques, les mondes médiévaux, les périodes modernes et contemporaines. Les thèmes abordés sont très variés : aussi bien la peinture et la sculpture que l'architecture, l'urbanisme et les jardins, la photographie, le dessin, la gravure et les arts du livre, les arts décoratifs, les outils du quotidien, etc. Les relations entre le monde occidental et le reste du monde font l'objet d'une attention particulière, dans le cadre d'une histoire de l'art connectée. Les passerelles avec des disciplines connexes sont également favorisées : histoire, lettres classiques et modernes, esthétique, anthropologie, sociologie, etc.

La mention Histoire de l'art propose :

- un parcours recherche qui peut être suivi selon un mode présentiel (Parcours Histoire de l'art) ou selon un mode d'enseignement à distance (Parcours Histoire de l'art à distance, cf. livret distinct). Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, ainsi que pour les débouchés, veuillez-vous référer à la fiche formation en ligne <https://www.parisnanterre.fr/formation/>
- un parcours (Préparation aux concours du patrimoine), ouvert au niveau de M2, est organisé en partenariat avec l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne. Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, ainsi que pour les débouchés, veuillez-vous référer à la fiche formation en ligne : <https://www.parisnanterre.fr/formation/> et au site www.prepa-conservateurs-patrimoine.fr

Le parcours Histoire de l'art à distance (EAD)

Depuis la rentrée 2016, le département d'Histoire de l'art et Archéologie propose une déclinaison en enseignement à distance du cycle Master.

Le master d'Histoire de l'art à distance intéresse toute personne qui ne peut suivre sur place les enseignements du master présentiel : salariés à temps plein, étudiants en double cursus, étudiants en congé pour obligations ou convenances diverses, étudiants résidant hors de la région parisienne ou à l'étranger.

Cette formation s'adresse :

- aux étudiants de Licence relevant des sciences humaines : mention Histoire de l'art ; mention Archéologie, Sciences de l'archéologie ; mention Histoire ; mention Anthropologie, Ethnologie, Préhistoire ; mention Humanités. Des prérequis en Histoire de l'art acquis lors du cursus universitaires sont dans tous les cas nécessaires. Chaque dossier de candidature fait l'objet d'un examen visé par la commission pédagogique habilitée pour ce Master.
- aux professionnels du patrimoine au sens large, souhaitant compléter leur formation par l'apprentissage de la recherche (collectivités territoriales, métiers de la

culture), et en relation avec les métiers de l'art et de sa valorisation.

La structure du Master à distance en Histoire de l'art de l'Université de Paris Nanterre est calquée sur le master en présentiel. Elle en reproduit donc le contenu et ce diplôme est géré et animé par les enseignants-chercheurs du Département d'Histoire de l'art et Archéologie.

Néanmoins l'offre de cours est réduite dans les listes à choix (bloc « Maîtriser un domaine et ses méthodes ») et l'option Art international est réservée aux seuls étudiants en présentiel.

Objectifs

La formation cherche à donner aux étudiant(e)s les meilleures chances d'insertion professionnelle, notamment dans le domaine du patrimoine (musées, monuments historiques, services d'archéologie, laboratoires publics et ateliers privés de restauration, etc.), de la recherche (universités, écoles spécialisées, Centre national de la recherche scientifique, etc.), du tourisme ou du marché de l'art. C'est pour cela qu'elle accorde une place importante à l'apprentissage des langues, aux stages (à partir de la 3^e année de licence) et aux modules de pré-professionnalisation.

La formation ouvre également sur les parcours professionnalisants ou bidisciplinaires (cf. livrets spécifiques : Médiation culturelle, patrimoine et numérique ; Préparation aux concours du patrimoine, ce dernier ouvert au niveau au M2).

Enfin, le master parcours « Histoire de l'art » à distance permet, comme les autres parcours de la mention, aux étudiant(e)s voulant poursuivre une recherche doctorale de s'y préparer dans les meilleures conditions et de se porter candidat(e)s à une allocation de recherche doctorale.

Savoir-faire et compétences

Comme dans le parcours présentiel, le cursus est axé autour du mémoire, ce qui conduit l'étudiant(e) à avoir des échanges fréquents avec son directeur ou sa directrice de recherche, pour juger de la pertinence du travail accompli et pour l'orienter, étape par étape. Le sujet du mémoire privilégie en général une

des quatre grandes périodes mais peut également recouvrir plusieurs périodes.

Parallèlement, l'étudiant(e) suit des cours de méthodologie et des séminaires centrés sur d'autres périodes, pour bénéficier d'une approche équilibrée de l'Histoire de l'art de l'Antiquité, du Moyen Âge, des Temps modernes et de la période contemporaine.

Le stage annuel revêt une importance particulière pour articuler la recherche avec une expérience professionnelle. Il est vivement recommandé de choisir les lieux de stage dans cette perspective, afin qu'ils stimulent la recherche ou soient complémentaires de l'expérience déjà vécue par l'étudiant(e).

Les étudiant(e)s acquièrent une expertise dans les domaines variés de la recherche en histoire de l'art, tant du point de vue des objets d'étude que des méthodes d'enquête et d'interprétation : identification des différents vecteurs de représentation et d'expression visuelle ; collecte et analyse de documents d'archives ; analyse de sources visuelles dans leur structure et dans leur matérialité (y compris les nouvelles technologies, pour la période contemporaine) ; apports des études sociales, de l'histoire des mentalités, de l'anthropologie, de l'esthétique et des théories de l'art et, plus généralement, de toutes les sciences humaines pour aborder les questions liées à la création visuelle et à la transmission du patrimoine.

Le stage annuel est destiné à familiariser l'étudiant(e) avec la diversité des métiers et des pratiques dans les secteurs professionnels où l'Histoire de l'art est mobilisée.

Grâce à la mobilité internationale, quand elle est possible, la formation apporte une ouverture approfondie sur la culture de la discipline, telle qu'elle est pratiquée dans un autre pays.

Organisation

Structure de la formation

La formation repose sur trois piliers :

- des enseignements magistraux (enseignements techniques, cours et séminaires) ;

Les enseignements magistraux jouent un rôle indispensable pour familiariser l'étudiant(e) avec la recherche la plus actuelle dans les différents domaines

et les différentes périodes. La liste des séminaires choisis par l'étudiant(e) pour terminer son parcours personnalisé de formation est soumise à l'accord du/ de la directeur(trice) de recherche.

Les cours seront mis en ligne sur la plateforme <http://coursenligne.parisnanterre.fr/> à périodicité variable selon les séminaires et les cours. En ce qui concerne les enseignements dispensés en pdf, les enseignants-chercheurs feront part, sur leur espace de cours respectif, du rythme qu'ils adopteront et du calendrier qu'ils suivront pour la remise de leur texte. Les cours en captation (podcast) seront diffusés deux jours après l'enregistrement effectué devant les étudiants suivant le Master Histoire de l'art en présentiel.

- des stages dans des institutions culturelles ;

Les stages sont terminés en accord avec le/la directeur(trice) de recherche (voir ci-dessous). Les notes de stage sont attribuées par cet(te) enseignant(e) au vu des rapports de stage rédigés par l'étudiant(e) et vus par les maîtres de stage dans le cadre de l'EC valorisation de l'expérience professionnelle.

Un régime dérogatoire est prévu pour les étudiants ayant acquis une expérience antérieure équivalente (stage antérieur récent, expérience importante dans une structure liée au patrimoine archéologique ou emploi dans une structure patrimoniale). Ceux-ci pourront faire état de cette activité sous la forme d'une valorisation de l'expérience professionnelle, après accord de l'enseignant coordinateur. Ils auront à rédiger une synthèse sur cette activité passée ou en cours et fournir une attestation.

- la rédaction d'un mémoire de recherche sur un sujet d'histoire de l'art.

L'élément principal de la formation de master consiste en l'élaboration par chaque étudiant(e) d'un mémoire de recherche, sur un sujet défini en accord avec un(e) directeur(trice) de recherche, professeur(e) ou maître de conférences au sein du Département d'Histoire de l'art et d'Archéologie. L'inscription pédagogique en master est conditionnée par l'accord écrit du/ de la directeur(trice) de mémoire.

Contrôle des connaissances

Les séminaires sont évalués par des dissertations sur table ou par des dossiers ou des devoirs remis à l'enseignant. Le stage est évalué par le responsable de mémoire en relation avec le maître de stage à partir de la constitution d'un dossier comprenant une présentation par l'étudiant (e) de la structure d'accueil,

du travail accompli en son sein et d'une appréciation aussi circonstanciée que possible de ce que le stage lui a appris sur ses goûts, aptitudes et orientations professionnelles futures.

Les enseignements du master à distance donnent lieu à des évaluations au cours ou à la fin du semestre ; dans ce dernier cas, il s'agit d'un écrit ou d'un oral. Il faut donc prévoir deux déplacements à l'Université Paris Nanterre pour les examens des premières sessions de chaque semestre, et le cas échéant, un troisième déplacement pour la seconde session dite de rattrapage qui a lieu normalement en juin. Dans les trois cas, ces examens sont regroupés sur une semaine.

Pour les tapes successives de la mise en œuvre du mémoire, des coefficients importants et croissants sont affectés en première et deuxième années de master (M1 et M2).

En fin de second semestre de M1, l'étudiant(e) doit produire un plan détaillé de la mise en œuvre de sa recherche, une partie assez substantielle du corps du mémoire bien rédigée (avec notamment une claire définition du sujet, un état de la question, une position de la problématique, une présentation générale du corpus et, s'il y a lieu, un titre d'exemple, une étude de cas), ainsi qu'une liste classée des sources et une bibliographie ; cela donne lieu, sauf situation exceptionnelle, à une soutenance publique, devant un jury d'au moins deux membres (deux enseignant(e)s ou, éventuellement, un membre extérieur intervenant comme expert). Deux sessions sont organisées pour ces soutenances, conformément au calendrier universitaire. Au moment de la soutenance, si le jury le juge nécessaire, le sujet peut faire l'objet d'une reorientation.

En fin de second semestre de M2, le mémoire, sous sa forme définitive, est défendu par l'étudiant(e) en soutenance publique, devant un jury défini selon les modalités qu'en fin de M1. Deux sessions sont également organisées pour ces soutenances, conformément au calendrier universitaire.

En fin de M2, les étudiant(e)s voulant poursuivre une recherche doctorale et candidat(e)s à une allocation de recherche doctorale de l'Université de Paris Nanterre doivent, outre leur mémoire, présenter un projet de thèse de quelques pages. Les modalités figurent sur le site de l'École doctorale 395 Espace, Temps, Culture. Les soutenances doivent alors être prévues en fonction des contraintes de calendrier pour les candidatures aux diverses allocations de recherche doctorale.

Admission

Conditions d'admission

Master 1 :

Les conditions d'admission sont à retrouver sur la plateforme monmaster.gouv.fr

Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée. Mentions de Licences conseillées : Histoire de l'art et archéologie ; histoire ; humanités. Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment la 1ère année du 2nd cycle de l'École du Louvre). En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : les candidats devront faire état d'une solide connaissance de l'Histoire de l'art, acquise lors de leur cursus universitaire. La rédaction d'un mémoire de recherche en histoire de l'art suppose une maîtrise suffisante de la discipline et de ses méthodes. Nous invitons les candidats qui n'ont jamais suivi et validé d'enseignement d'histoire de l'art dans leur parcours d'études supérieures à envisager une candidature au niveau L3, avant d'envisager la préparation d'un master d'histoire de l'art à distance. Une bonne connaissance des langues étrangères (anglais, allemand, italien ou autre) est souhaitable

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master

Master 2 :

Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mention(s) de Master conseillée(s) : Histoire de l'art ; Histoire, civilisations, patrimoine ; Archéologie, sciences pour l'archéologie ; Conservation-restauration des biens culturels ; Architecture, urbanisme, paysage ; Humanités. Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Les candidats devront faire état d'une solide connaissance de l'Histoire de l'art, acquise lors de leur cursus universitaire, la rédaction d'un mémoire de recherche en histoire de l'art supposant une maîtrise suffisante de la discipline et de ses méthodes. En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : un stage ou une expérience professionnelle dans le domaine de l'histoire de l'art est conseillé.

Pré-requis et critères de recrutement

Pour une entrée en M1, les prérequis et critères de recrutement sont à retrouver sur la plateforme monmaster.gouv.fr

Et après

Fiches métiers ROME

- > D1201: Achat vente d'objets d'art, anciens ou d'occasion
- > G1102: Promotion du tourisme local
- > K1602: Gestion de patrimoine culturel
- > K1802: Développement local

Programme

M1 Histoire de l'art EAD

| Semestre 7 | Nature | CM | TD | TP | EAD | Crédits |
|---|--------|----|----|----|-----|---------|
| UE Connaissances et compétences disciplinaires fondamentales | UE | | | | | 19,5 |
| 5H7RD02D - Sources et ressources de l'enquête patrimoniale EAD | EC | | | | 18 | 3 |
| 5H7RD01D - Histoire et épistémologie de l'histoire de l'art EAD | EC | | | | 18 | 3 |
| 3 élément(s) au choix parmi 4 : | | | | | | |
| 5H7RM02D - HA moderne EAD | EC | | | | 24 | 4,5 |
| 5H7RC01D - HA contemporain EAD | EC | | | | 24 | 4,5 |
| 5H7AR01D - Histoire de l'art et archéologie du monde grec (EAD) | EC | | | | 24 | 4,5 |
| 5H7AR04D - Histoire de l'art et archéologie du monde médiéval (EAD) | EC | | | | 24 | 4,5 |
| UE Connaissances et compétences disciplinaires d'approfondissement | UE | | | | | 4,5 |
| 5H7RC02D - Enjeux contemporains du patrimoine 1 (Musées) EAD | EC | | | | 24 | 4,5 |
| UE Compétences linguistiques | UE | | | | | 3 |
| 1 élément(s) au choix parmi 1 : | | | | | | |
| Langue LANSAD EAD | EC | | | | | 3 |
| UE Projets académiques et professionnels | UE | | | | | 3 |
| 5H7RD03D - Compétences des guides conférenciers-médiation culturelle EAD | EC | | | | 36 | 3 |

Semestre 8

| Semestre 8 | Nature | CM | TD | TP | EAD | Crédits |
|---|--------|----|----|----|-----|---------|
| UE Connaissances et compétences disciplinaires fondamentales | UE | | | | | 18 |
| 5H8RC02D - Séminaire international (langue étrangère) EAD | EC | | | | 24 | 4,5 |
| 3 élément(s) au choix parmi 4 : | | | | | | |
| 5H8AR01D - HAA antique (monde romain) EAD | EC | | | | 24 | 4,5 |
| 5H8RV01D - HA médiéval EAD | EC | | | | 24 | 4,5 |
| 5H8RM01D - HA moderne EAD | EC | | | | 24 | 4,5 |
| 5H8RC01D - HA contemporain EAD | EC | | | | 24 | 4,5 |
| UE Travail personnel de recherche | UE | | | | | 6 |
| 5H8RD01D - Mémoire et soutenance EAD | EC | | | | | 6 |
| UE Connaissances et compétences disciplinaires d'approfondissement | UE | | | | | 4,5 |
| 5H8RC03D - Enjeux du patrimoine 2 (Monuments historiques et Inventaire) EAD | EC | | | | 24 | 4,5 |
| UE Projets académiques et professionnels | UE | | | | | 1,5 |
| 5H8HRPCD - Projet collaboratif EAD | EC | | | | 8 | 1,5 |

M2 Histoire de l'art EAD

| Semestre 9 | Nature | CM | TD | TP | EAD | Crédits |
|---|--------|----|----|----|-----|---------|
| UE Connaissances et compétences disciplinaires fondamentales | UE | | | | | 21 |
| 3 élément(s) au choix parmi 4 : | | | | | | |
| 5H9RM01D - HA moderne (EAD) | EC | | | | 24 | 4,5 |
| 5H9RC01D - HA contemporain (EAD) | EC | | | | 24 | 4,5 |
| 5H9AR01D - Histoire de l'art et archéologie du monde grec (EAD) | EC | | | | 24 | 4,5 |
| 5H9RV01D - HAA médiévale (EAD) | EC | | | | 24 | 4,5 |
| 5H9RC02D - Humanités numériques (EAD) | EC | | 24 | | | 4,5 |
| 5H9RC03D - Séminaire diachronique Moderne/contemporain (EAD) | EC | | | | 18 | 3 |

| | | | | | | |
|---|--------|----|----|----|-----|---------|
| UE Connaissances et compétences disciplinaires d'approfondissement | UE | | | | | 6 |
| 5H9RC04D - Actualité de la recherche HA Moderne (EAD) | EC | | | | 18 | 3 |
| 5H9RC05D - Actualité Recherche HA Contemporain (EAD) | EC | | | | 18 | 3 |
| UE Compétences linguistiques | UE | | | | | 3 |
| Langue LANSAD EAD | EC | | | | | 3 |
| Semestre 10 | Nature | CM | TD | TP | EAD | Crédits |
| UE Connaissances et compétences disciplinaires fondamentales | UE | | | | | 3 |
| 1 élément(s) au choix parmi 4 : | | | | | | |
| 5H0AR03D - HA antique (EAD) | EC | | | | 18 | 3 |
| 5H0AR04D - HA médiéval (EAD) | EC | | | | 18 | 3 |
| 5H0RM01D - HA moderne (EAD) | EC | | | | 18 | 3 |
| 5H0RC01D - HA contemporain (EAD) | EC | | | | 18 | 3 |
| UE Stage et travail personnel de recherche | UE | | | | | 27 |
| 5H0RD02D - Stage (EAD) | EC | | | | | 9 |
| 5H0RD01D - Mémoire (EAD) | EC | | | | | 15 |
| 5H0RD03D - Soutenance du mémoire (EAD) | EC | | | | | 3 |